



Mesures compensatoires – THALES



Cet aménagement consiste en la réalisation de mesures compensatoires de l'aménagement du site de Thalès à Cholet.

Cet aménagement s'est réalisé sur deux zones distinctes. La première sur le site de l'Appentiére à Cholet, où nous avons réalisé des plantations de haies bocagères.

Le second aménagement s'est déroulé sur le site de la Romagne. Nous avons réalisé des plantations ainsi que l'élimination de la [Jussie rampante](#), qui est une plante exotique envahissante. Nous avons également, sur ce même étang, réalisé **un ponton et une passerelle en bois**.

Cet aménagement était en concordance avec les valeurs d'ARBORA PAYSAGES. De plus, il représentait un défi car il nous fallait réaménager le site en profondeur, intervenir sur l'étang et la végétation existante, tout en protégeant l'existant. Avec de nombreuses espèces répertoriées, qu'il nous fallait déranger le moins possible par nos actions.

Enfin, nous avons mis un point d'orgue à ce que les matériaux utilisés soient le plus durables possible. De ce fait, l'intégralité de nos constructions sont exemptes de béton, grâce à un outil mis au point spécifiquement par nos soins, pour cet aménagement.

Nature de l'opération	Réalisation de mesures compensatoires
Dates (travaux/livraison)	Chantier de 4 mois (Octobre 2024 - Janvier 2025)
Maîtrise d'ouvrage	THALES IMMOBILIER GROUPE
Maîtrise d'œuvre	SERAU SAS
Budget	Supérieur à 100 000 €
Surface aménagée	24 hectares

Galerie d'images



ARBORA Paysages
LA COLONNE - TORFOU
49660 SÈVREMOINE

ARBORA Paysages
ZA Landes Roussais
85600 SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

02 41 46 62 67